

<b>Zeitschrift:</b>	Arbido
<b>Herausgeber:</b>	Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
<b>Band:</b>	20 (2005)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Les archives des médias SRG SSR face à la numérisation
<b>Autor:</b>	Cosandier, Jean-François
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-769294">https://doi.org/10.5169/seals-769294</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La liste de ces projets non radiophoniques est la suivante:

#### **Fonds Roberto Leydi**

Restauration et catalogage des documents sonores du fonds de l'ethnomusicologue Roberto Leydi.

#### **Inventaires et fonds historiques de la Phonothèque nationale suisse**

Inventaire, catalogage, nettoyage et réemballage de fonds historiques offerts ou déposés à la Phonothèque nationale suisse.

#### **Fonds Hanny Christen**

Sauvegarde et mise à disposition des enregistrements originaux du travail de recherche de Hanny Christen sur la musique traditionnelle suisse et l'histoire orale. Travaux: sauvegarde, catalogage, documentation et restauration d'un choix de documents pour la publication d'un CD.

#### **Fonds Club 44: sauvegarde des archives sonores du Club 44 – première phase**

Sauvegarde des archives sonores du Club 44, conservées sur bandes magnétiques et cassette audio, en les numérisant afin de les rendre accessibles au public. (Cf. les deux contributions de Ch. Rodeschini et J. Lapaire dans ce numéro.)

#### **Fonds Fondation Jacques-Edouard Berger**

Restauration et préparation d'environ 260 heures d'enregistrements des cours et conférences de Jacques Edouard Berger, professeur et chercheur remarquable dans le monde de l'archéologie et de l'histoire de l'art. Publication d'un CD (DVD) et mise en ligne de 15 conférences en lien avec images.

On entend souvent que grâce à la numérisation, les problèmes de conservation des

enregistrements sonores seront définitivement résolus. Ce n'est certainement pas le cas. Nous manquons cruellement d'expérience dans le domaine de la sécurisation et de la conservation à long terme de grandes quantités de données. Le changement continu de technologies et de normes nous promet encore des surprises, surtout en matière de coûts de gestion des systèmes de stockage.

L'énorme quantité de matériel nous contraint à faire des choix. Mais allons-nous détruire les documents qui n'étaient pas choisis pour les programmes de numérisation et allons-nous détruire les originaux qui ont été numérisés? Nous risquons de regretter beaucoup des décisions intempestives que nous avons prises sous l'effet de la fascination des nouvelles technologies. ■

#### **contact:**

E-mail: kurt.deggeller@memoriav.ch

# Les archives des médias SRG SSR face à la numérisation

**Jean-François Cosandier**  
Chef du Service  
Documentation + Archives  
de la Radio Suisse Romande  
(RSR)  
Lausanne

1

## Rappel historique

La société SRG SSR idée suisse (Société suisse de radiodiffusion et de télévision) regroupe, depuis 1931, les radios publiques de Suisse, puis les télévisions. Elle produit aujourd'hui seize chaînes de radio et sept chaînes de télévision.

A l'origine produits essentiellement en direct, ces médias ont été rapidement confrontés à un problème: celui de diffuser un événement (concert, discours, pièce de théâtre...) à un autre moment que celui où ils avaient lieu: les appareils d'enregistrement ont répondu à ce besoin. Les supports

d'enregistrement se sont multipliés. Les professionnels de l'époque ont été suffisamment conscients de la valeur de ces messages pour souhaiter en assurer la conservation et les rendre utilisables à long terme, en les classant et en les cataloguant.

Ainsi se sont constituées des archives considérables, dont les fonds contiennent en quantité tous les supports d'enregistrement: disques, bandes magnétiques audio et vidéo, films, cassettes de divers types, etc. et plus récemment supports numériques tels que les CD. La plupart du temps ces documents étaient conservés à exemplaire unique, et leur mise en œuvre n'était pas toujours aisée.

Parallèlement l'intérêt pour cette mémoire s'est développé: chercheurs, historiens, enseignants, éditeurs, etc., se sont approchés des médias, pour utiliser eux aussi cette fantastique mémoire. Les médias eux-mêmes se sont avisés que la mise en valeur des archives répondait à une attente, et dans les 20 dernières années s'est développée une politique de diffusion essentiellement basée sur la vente commerciale de CD, cassettes, etc.

## 2. Au chevet d'une mémoire en péril

Cet engouement pour les sons et les images des médias a aussi permis de poser au niveau public le problème de leur conservation. On s'est notamment aperçu que les supports, à base de matières organiques, vieillissaient mal et que la mémoire ainsi accumulée était gravement compromise, tout comme l'était celle du cinéma et de la photographie. Les cris d'alarme des professionnels se trouvaient enfin relayés par le monde culturel et politique.

Plusieurs interventions parlementaires ont porté sur ce sujet, et c'est en 1989, en marge du débat sur la première Loi sur la radio et la télévision, qu'une motion du Conseil national «Phonothèque et vidéothèque centrales» a eu un impact décisif. Elle a permis que le Conseil fédéral confie à la Bibliothèque nationale la charge d'un groupe de travail, pour examiner l'état du patrimoine audiovisuel en Suisse, et pour définir un programme d'action. La création d'une nouvelle institution centrale a dû être écartée pour des raisons budgétaires, mais une solution permettant la mise en réseau

des institutions existantes a pu être imaginée.

Elle a pris en 1995 la forme de l'association *Memoriav* (Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse). Celle-ci a pu, grâce à un budget octroyé principalement par la Confédération, intervenir dans les domaines du son, du fil, de la photographie et de la vidéo, notamment en soutenant des projets en partenariat avec les organismes de conservation: Cinémathèque suisse, Phonothèque nationale, Institut pour la conservation de la photographie, et SRG SSR idée suisse.

Dans le cadre des médias radio et TV, ces projets ont permis d'entreprendre la recopie et la numérisation des fonds les plus menacés. En travaillant sur ces fonds, les archivistes ont contribué à populariser ce type de contenus, tant au sein des médias eux-mêmes que dans le grand public. Les utilisations d'archives dans les émissions se sont sensiblement accrues, justifiant ainsi les moyens investis.

Mais l'échelle de ces travaux demeure modeste face à l'ampleur des enjeux. L'exemple des archives de la Télévision Suisse Romande (TSR) est éloquent: les archives films et vidéo sont atteinte d'une dégradation irréversible nommée «syndrome du vinaigre». Une expertise faite avec l'aide de l'INA en 2003 a montré que le sauvetage de ce patrimoine exigeait plus de 20 millions de francs! La TSR a donc décidé de créer une fondation pour trouver les fonds nécessaires.

### 3. L'irruption du numérique, ses conséquences

Il y a une dizaine d'années les médias ont commencé à introduire des systèmes de production numérique. La codification numérique des sons et des images permet de les stocker sous forme de fichiers informatiques. Un enregistrement audiovisuel n'est dès lors plus lié à un support matériel, il devient un fichier stocké dans un serveur. Son écoute peut se faire à distance, sans transport physique d'un support. Son montage n'est plus une intervention sur la matière (la bande magnétique audio que l'on montait avec des

ciseaux et du ruban adhésif!), mais une opération informatique, sur une station de travail pourvue du logiciel approprié, d'une manière analogue au traitement de texte.

Une telle technique a plusieurs avantages:

- la rapidité d'accès;
- la rapidité et la souplesse de traitement;
- la mise en commun: un document peut être travaillé simultanément par plusieurs utilisateurs;
- la sécurité: le stockage fait l'objet d'un *back up*;
- l'utilisation de métadonnées pour identifier et décrire un document;
- l'intégration entre systèmes, voire entre organismes de production, grâce à un transfert de fichiers, contenant à la fois *essence* (le contenu audio ou vidéo lui-même) et *métadonnées* (les informations qui accompagnent, identifient et décrivent ces contenus).

Ces caractéristiques, qui portent en germe un formidable gain de productivité, expliquent l'avancée très rapide de la mutation numérique. Déjà complètement accomplie en radio, elle a commencé par la production des informations en télévision, et elle est en cours de réalisation pour les autres domaines.

En ce qui concerne l'archivage, il intervenait traditionnellement en fin de parcours, pour des documents que l'on voulait se donner les moyens de réutiliser (*schéma 1*). Le stockage des innombrables supports, les lourdes opérations intellectuelles de leur description, les mesures de préservation et de restauration, les risques de perte et de destruction, tout cela concourrait à faire percevoir les archives comme une infrastructure lourde à utiliser, modérément fiable et chère, donc un «mal nécessaire». La numérisation introduit un positionnement totalement différent, au cœur du média, avec un niveau de service accru qui va favoriser une utilisation bien plus fréquente (*schéma 2*).

Certes, deux facteurs de coût restent incontournables:

- l'*infrastructure technique* d'une part, qui intègre la base de données documentaire (le plus souvent avec la reprise de tout l'héritage des données sur les supports physiques) et le stockage de masse sécurisé (ici les capacités de stockage se comptent aujourd'hui en dizaines de Teraoctets, ou Terabytes);
- le *traitement documentaire* des contenus archivés, opération intellectuelle difficilement compressible, qui seule permet de garantir les possibilités de recherche et d'utilisation.

Dans ce contexte, la gestion des informations concernant les droits prend une importance particulière. On va faire appel aux documents des archives pour toutes sortes d'utilisations. Les documents des archives deviennent un actif qui se vend et s'achète. Un des grands défis est de pouvoir les mettre en œuvre en ligne, à la demande, dans un environnement multimédia.

### 4. Position de l'entreprise SRG SSR

Consciente de cette évolution, la direction générale de la SRG SSR a chargé en 2002 un groupe de spécialistes de faire un état des lieux et de proposer une stratégie permettant de réaliser tout le potentiel des archives numériques dans les dix ans à venir. Selon la terminologie qui s'est imposée à l'échelle internationale pour cette problématique, cette étude a été baptisée MAM (*Media Asset Management* = gestion des actifs des médias). Il s'agit en effet d'*actifs*, c'est-à-dire de ressources de l'entreprise pouvant être mises en œuvre rationnellement pour réaliser certains de ses buts. Cela implique:

- que les contenus aient été numérisés, dans une qualité applicable à la diffusion,
- que les *essences* soient liées à des *métadonnées*, donc que les sons ou images soient identifiés, décrits, recherchables,
- que les droits d'auteurs et droits voisins attachés aux documents soient clairement connus.

L'étude a montré que cette mutation était largement engagée (les projets recen-

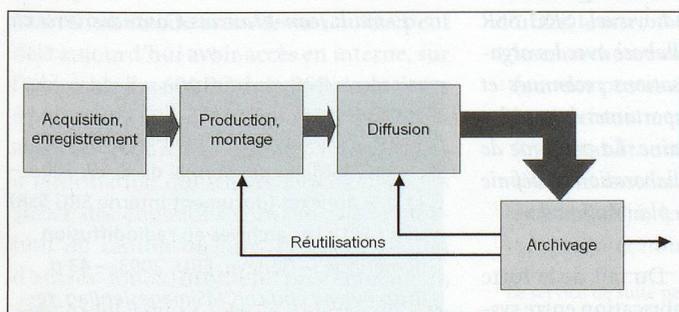


Schéma 1: vision traditionnelle, orientée «supports»

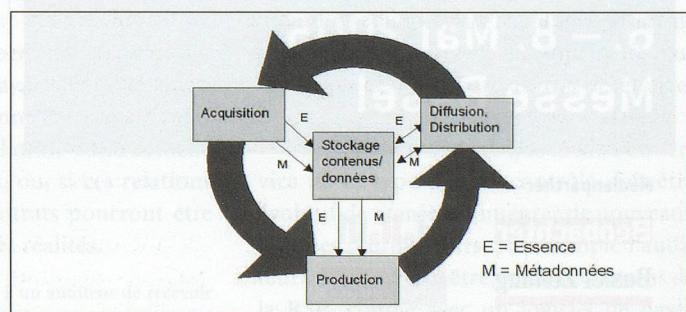
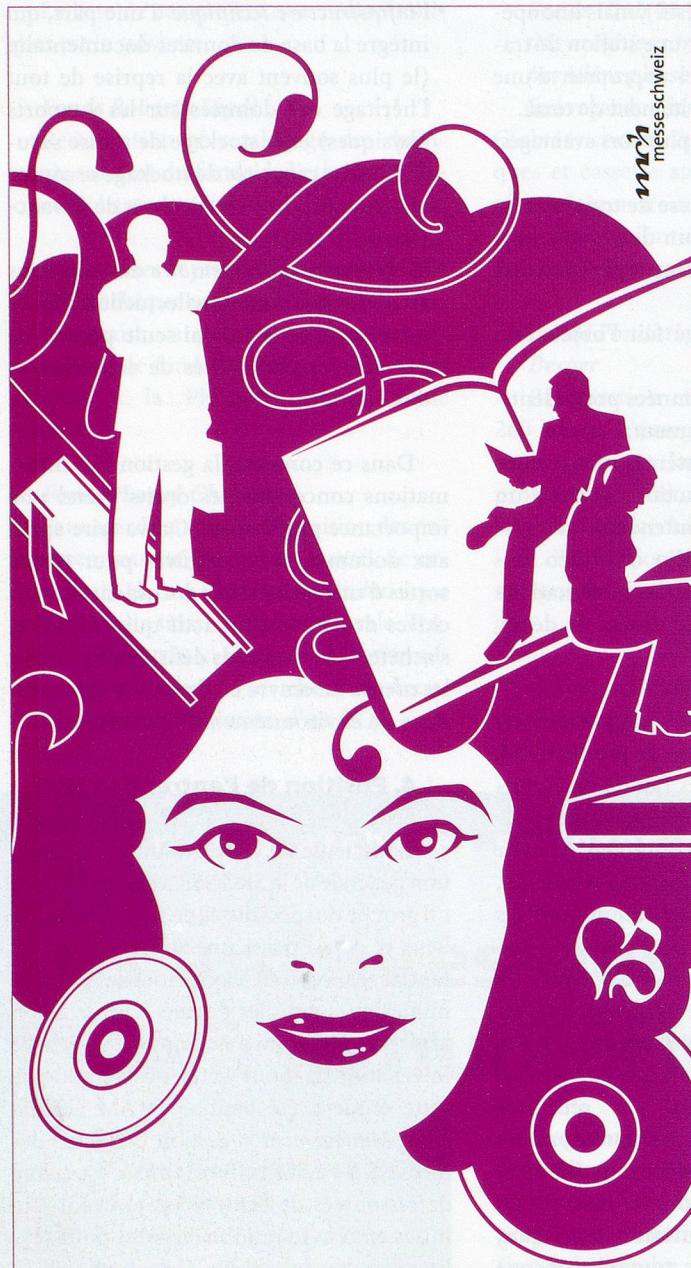


Schéma 2: vision intégrée, orientée «numérique»

Anzeige



**buchbasel**  
BUCH- UND MEDIENMESSE | LITERATURFESTIVAL  
JUGENDLITERATURFESTIVAL | KINDERLITERATURFESTIVAL  
COMICFESTIVAL

Freitag und Samstag 09.30 – 19.00 Uhr  
Sonntag 10.00 – 17.00 Uhr | [www.buchbasel.ch](http://www.buchbasel.ch)

**6. – 8. Mai 2005**  
**Messe Basel**

Medienpartner

**Beobachter**

**DRS**  
Schweizer Radio CH 2

**Basler Zeitung**

**Buchhandel**

sés en 2003 se montaient à 20 millions de francs) mais que l'entreprise dans son ensemble n'avait pas défini une véritable stratégie d'archivage. Chaque unité d'entreprise construit son propre système, en étroite interaction avec son outil de production. A ce stade, il n'y a pas d'intention de créer un système central et uniifié, mais simplement une recherche de synergies.

Le principe qui a été préconisé dans l'étude MAM est résumé dans sa proposition de stratégie d'entreprise:

«SRG SSR archive une partie considérable de ses produits audiovisuels et multimédias en vue de les réutiliser dans les programmes et de les valoriser. Elle entend ainsi renforcer son image de service public et assurer sa position sur le marché.

Chaque unité d'entreprise prend les mesures indispensables à la conservation et à la gestion des documents audiovisuels et multimédias. Ce faisant, les unités d'entreprise respectent les normes reconnues dans le domaine de l'archivage et favorisent l'échange entre elles.

Pour la conservation du patrimoine audiovisuel, SRG SSR collabore avec les organisations reconnues et importantes dans ce domaine. La politique de collaboration est définie au plan national.»

Du fait de la forte imbrication entre systèmes de production

et systèmes d'archivage, il est clairement affirmé que la conservation et la maintenance courante des archives doivent être supportées par les unités d'entreprise. En revanche, le sauvetage et la numérisation des anciennes archives analogiques sont assumés comme jusqu'ici en partenariat avec des organismes spécialisés comme *Memoriav*. Ce partenariat implique entre autres la mise à disposition des documents sauvegardés pour des buts scientifiques et culturels non commerciaux. Une consultation par réseau est prévue, dans des lieux et des conditions bien contrôlées. Il n'est en effet pas question que des documents auxquels sont attachés les droits de toute une série d'ayants droit puissent être copiés et dispersés librement sur Internet (voir l'article de Ralf Dahler dans le présent numéro).

Les actuels débats autour de la Loi sur la radio et la télévision ont pris en compte l'archivage, et traduisent la nécessité de remplacer la très vague disposition actuelle (LRTV, art. 69. al 2). Ils semblent s'achever vers un dépôt des émissions soumis à la décision du Conseil fédéral, avec indemnisation à la clé (nouvel art. 23, *Dépôt légal*). Le Conseil des Etats y a ajouté la possibilité de soutenir la conservation des appareils de lecture.

## 5. Conclusion

La numérisation des archives audiovisuelles de la radio et de la TV suisse est une évolution incontournable et elle est déjà largement engagée. Ces archives sont toujours plus reconnues comme un dispositif central, intégré dans la production, et parallèlement leur valeur culturelle, historique et scientifique est affirmée. Cette conception rejoint largement celle des professionnels de la documentation et des archives de la SRG SSR. Pour ce qui est du sauvetage et de la numérisation des anciennes archives, le cas de la TSR montre que les moyens à engager seront considérables, et qu'à eux seuls, ni les diffuseurs, ni les pouvoirs publics ne pourront y faire face. ■

## contact:

E-mail: [Jean-Francois.Cosandier@rsr.ch](mailto:Jean-Francois.Cosandier@rsr.ch)

## Sources

- SRG SSR idée suisse: Media Asset Management (MAM). Rapport final du 8. 10. 2003. – 11 p. + annexes (document interne SRG SSR)
- UER / EBU: Les archives en radiodiffusion numérique. – Genève, EBU, 2003. – 43 p. ([http://www.ebu.ch/CMSimages/en/iag\\_report\\_sept\\_fin\\_fr\\_tcm6-7924.pdf](http://www.ebu.ch/CMSimages/en/iag_report_sept_fin_fr_tcm6-7924.pdf))